



**Contexte :**

Dans le cadre de la création d'une Etude De Cas « Le Rugby Professionnel » dont Certificat de dépôt AD431D9 auprès de Copyright France, Jérôme TRONC, l'auteur, a réalisé cette prestation susceptible d'engendrer des droits de propriété intellectuelle.

Les parties ont convenu :

que.....  
aura la propriété pleine et entière de cette Etude De Cas, dans le seul cadre de l'établissement acheteur de ce produit pédagogique.

Le vendeur assure que ce produit pédagogique est original et ne contient aucun emprunt non autorisé à un autre produit susceptible d'engager la responsabilité de l'établissement acheteur.  
Ce produit a déjà été testé devant des publics cibles.

**La prestation est cédée au prix de 250 € HT soit 299 € TTC sous la base de la facturation, et comprend :**

- L'Etude de Cas « *Le rugby professionnel est il l'apanage des clubs des grandes villes et des grands groupes industriels ?* » (format Word),
- Sa note pédagogique (format Word),
- Un visuel d'accompagnement pédagogique (format PP).

L'établissement acheteur s'engage à laisser sur ces documents le nom de l'auteur, et à ne pas publier et diffuser totalité ou partie de l'Etude De Cas à l'extérieur dans un ouvrage, ou sur internet sans le consentement du vendeur.

Fait en deux exemplaires :  
A Montpellier le

Le vendeur

L'acheteur (signature et tampon)